



N° d'enregistrement	2024-13	Degré d'urgence		Degré de protection	
Date	20/11/24	FLASH	X	SECRET DÉFENSE	
Heure de rédaction	16:30:00	IMMÉDIAT		CONFIDENTIEL DÉFENSE	
Rédacteur	SIDPC	NORMAL		DIFFUSION RESTREINTE	X

OBJET	ALERTE METEO – PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS
RÉFÉRENCES	DISPOSITIONS ORSEC GÉNÉRALES

Origine	Préfecture de La Nièvre Cabinet de la Préfète Service interministériel de défense et de protection civile Pôle sécurité civile : 03.86.60.70.23 Cadre d'astreinte : 06.08.51.15.66 Adresse électronique : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr
----------------	--

Destinataire(s)
ATCR : à titre de compte rendu
PA : pour action
PI : pour information

Autorités	Sécurité Intérieure & Défense		Secours – Santé Sécurité civile		Services experts		Diffusion interne					
	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.	P.A.	P.I.				
x Corps préfectoral 58	x	GGD	o	x	SDIS	o	o	CRZ	o	x	Chef SDS	o
o Préfet de zone	x	DDPN	o	x	ARS	o	x	DDT	o	x	Cadres d'astreinte	o
o SGDDS Est	o	RT	o	o	SAMU	x	x	CD 58 / dir mobilités	o	x	Communication	o
x EMIZ / COZ Est	o	SI	o	o	AASC	o	o	UD DREAL	x	o	SGCD	x
o COGIC	o	DMD	x	o	ADRASEC	o	o	DDETSPP	x	o	SIDSIC	x
o Cab MI							x	DIR Centre-Est – SREX Moulins	o	o	Logistique	x
o Procureur							o	ASN	o	o	Standard	x
							o	IRSN	o	o	Chef CIP	o
							o	DSDEN	x			
							x	ENEDIS	o			
							x	ORANGE	o			
							o	GRDF BEX Chalon-sur-saône Nevers Agglomération	x			
							o	ONF	x			
							o	RTE	x			
							x	APRR	o			
							x	VNF	o			

Pour action :
- Mesdames et Messieurs les Maires du département

-----**DÉBUT DE TEXTE**-----

ALPHA/ SITUATION

Au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan d'alerte météorologique, le Préfet de la Nièvre décide la **MISE EN ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE** pour les phénomènes suivants :

[VIGILANCE ORANGE NEIGE – VERGLAS]

Le département est placé en vigilance orange pour un risque de neige et de verglas **ce jeudi 21 novembre 2024 à compter de 00h00.**

La dépression CAETANO aborde l'ouest Bourgogne en fin de matinée avant de se diriger vers le reste de la Bourgogne Franche-Comté. A partir de jeudi 11h, des chutes de neige abordent le département de la Nièvre. L'épisode neigeux se prolonge jusqu'en soirée. Il est attendu en général de 3 à 7 cm de neige. Localement, les cumuls pourront monter jusqu'à 10 cm dans le Morvan et le nord du département pouvant entraîner un risque de verglas dans la nuit de jeudi à vendredi..

BRAVO/ MODALITÉS D'EXÉCUTION

Conformément au plan d'alerte météorologique, il vous appartient de prendre, chacun en ce qui vous concerne, les mesures prévues :

1. POUR LES SERVICES DE L'ÉTAT :

Les services destinataires pour action pré-alertent sans délais un représentant en mesure de représenter le service au COD, si nécessaire.

2. POUR LES MAIRES :

Les maires informent la population de leur commune en diffusant les conseils de comportement (site internet, réseaux sociaux). De plus, ils recensent les manifestations et les installations présentant une sensibilité particulière au phénomène météorologique.

Dans ce cadre, les maires signalent à la préfecture toute difficulté importante sur la commune au **06 08 51 15 66**.

Pour se tenir informé de l'évolution de la situation et prendre connaissance des conseils de comportement : www.meteofrance.com

CHARLIE/ ACCUSE DE RÉCEPTION

Les services destinataires pour action accuseront réception du présent message par voie électronique à l'adresse : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr

DELTA/ TRANSMISSIONS

Points d'entrée :

- SIDPC : 03.86.60.70.23
- Cadre d'astreinte : 06.08.51.15.66
- Adresse électronique : pref-defense-protection-civile@nievre.gouv.fr

-----**FIN DE TEXTE**-----

Pour la Préfète et par délégation,


Le directeur de cabinet